



Melun, Provins,
Fontainebleau

Melun et sa région

Collectif de Soutien aux sans-papiers de Melun Collectif Droits Jeunes Migrants77 De loin en Loing - Solidarité Migrants

Le 14 avril 2020

Monsieur le Préfet,

Les retenus du CRA du Mesnil-Amelot protestaient depuis le 30 mars contre leur enfermement dans des conditions indignes, sans aucune hygiène, ni protection contre le Covid-19 dans un lieu fermé et donc propice à la propagation du virus. Ils insistaient également sur le fait que les policiers chargés de les surveiller ne bénéficiaient pas plus de protection qu'eux-mêmes.

Malgré les nombreuses démarches d'associations, d'élus, de citoyens afin d'exiger la fermeture du CRA du Mesnil-Amelot, malgré les appels désespérés des retenus, malgré les grèves de la faim, malgré les automutilations, malgré la détresse des retenus et de quelques membres du personnel encore présents, le Ministère de l'Intérieur a fait le choix d'envoyer les forces de l'ordre afin de réprimer la révolte des retenus.

Cette situation est inacceptable, absurde et insupportable. Nos associations vous avaient alerté à plusieurs reprises dès le 19 mars 2020, en vain.

En maintenant leur enfermement, vous condamnez ces retenus et ces agents du service public, Monsieur le Préfet, à contracter la maladie si ce n'est à en mourir.

Dans la mesure où tous les vols sont annulés, qu'est-ce qui justifie le maintien en rétention de ces personnes ? Qu'est-ce qui justifie de jouer avec la vie des fonctionnaires et travailleurs en service dans ces CRA ?

Nous réitérons notre demande de libération des retenus et de fermeture du CRA du MESNIL-AMELOT et de tous les CRA encore ouverts à ce jour.

Nos associations exigent :

- que des tests Covid-19 soient effectués pour tous les retenus,
- que les personnes positives puissent bénéficier de l'habituelle quatorzaine d'isolement, dans des conditions sanitaires correctes, afin qu'ils ne propagent pas la maladie autour d'eux,
- que tous les CRA soient fermés et que les retenus soient hébergés dans des structures d'urgence, jusqu'à la fin du confinement, dans des conditions sanitaires correctes,
- qu'une "formation" minimum soit donnée à chacun des retenus avant sa sortie, afin qu'il connaisse précisément les précautions à prendre.

C'est une urgence humanitaire, sanitaire, juste.

Au cas où nos demandes de libération n'aboutiraient pas, nos associations envisagent de saisir la justice pour mise en danger de la vie d'autrui, au regard de l'article 223-1 du Code pénal, ce qui engagera votre responsabilité.

Vous remerciant de votre attention et comptant sur une prompt réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Signataires

Collectif Droits Jeunes Migrants77
Ligue des Droits de l'Homme 77
De loin en Loing - Solidarité Migrants
Réseau Éducation Sans Frontières 77
MRAP Melun et sa région
Amnesty International Melun
Collectif de Soutien aux sans-papiers de Melun
CDAFAL familles laïques
Turbulences
Collectif ROMEUROPE Val Maubuée

Contact : Yves Terrenoire, RESF77, yvesterrenoire@wanadoo.fr